



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2737

OBJET

**Approbation et affectation des résultats 2023 : Budget Assainissement
Collectif**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars de 18h00 à 20h00, l'Assemblée Générale du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoquée, s'est réunie, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

Nombre de délégués en exercice :	428
Nombre de voix des délégués en exercice :	576.34
Quorum :	289.17
Nombre de procurations :	98
Nombre de présents :	123

Nombre de voix recueillies : (nombre de voix représentées : 348.09)	
▪ Pour (compétences eau et assainissement) :	348.09
▪ Contre (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Abstention (compétences eau et assainissement) :	0
▪ Non votants :	0

DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER	
Report à nouveau de l'exercice N-1	800 000.00 €
Résultat de l'exercice N	825 326.51 €
Total à affecter	1 625 326.51 €
PROPOSITION A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	
En section d'investissement (conformément à la prévision budgétaire année N au compte 021)	807 243.00 €
Affectation complémentaire en section d'investissement	18 083.51 €
Affectation en report à nouveau (section d'exploitation)	800 000.00 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement est le suivant :

Report à nouveau de l'exercice N-1	+ 2 827 110.82 €
Résultat de l'année N	- 190 587.54 €
TOTAL	+ 2 636 523.28 €

Il fait l'objet d'un report sur la même section.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

▪ **APPROUVE,**

L'affectation des résultats 2023 pour le budget assainissement collectif

▪ **ADOPTE,**

à l'unanimité l'affectation des résultats 2023 pour le budget assainissement collectif

La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUI

